Nathalie HOURDEBAIGT responsable de l'OF -formatrice 06 03 90 40 32 – Fiche mise à jour le 1er janvier 2026

Maîtriser l'Entretien de Parcours Professionnel (EPP)
Nouvelles obligations, nouvelles pratiques depuis la réforme du 24 octobre 2025

Public visé : Toute personne amenée à conduire des EPP

- Dirigeants de TPE / PME
- Responsables d'équipe : Managers

Prérequis : Une expérience en management ou RH est recommandée

Durée : 1 jour (7 heures) *Adaptable en ½ journée ou 2 jours selon les besoins*

Objectifs pédagogiques : À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre les **changements introduits par la loi du 24 octobre 2025**
- Identifier les **nouvelles obligations légales** liées à l'EPP
- Distinguer l'EPP des autres entretiens RH (annuel, évaluation, recadrage)
- Préparer et conduire un **Entretien de Parcours Professionnel conforme**
- Intégrer les enjeux liés à l'**âge, à la mi-carrière et à la fin de carrière**
- Construire un **plan d'actions individualisé et réaliste**
- Sécuriser la **traçabilité et le suivi réglementaire** de l'EPP

Programme détaillé (intégrant la réforme 2025)

1. **De l'entretien professionnel à l'Entretien de Parcours Professionnel (EPP)**

- Rappel du cadre antérieur (loi du 5 mars 2014)
- Apports de la loi du 24 octobre 2025
- Nouvelle dénomination : **Entretien de Parcours Professionnel**
- Finalités renforcées :
    - sécurisation des parcours
    - maintien dans l'emploi
    - anticipation des évolutions professionnelles

2. **Nouvelles règles de périodicité**

- Information à l'embauche
- **Entretien l'année suivant l'embauche**
- **Entretien de Parcours Professionnel tous les 4 ans**
- Articulation avec les autres entretiens RH
- Conséquences organisationnelles pour l'entreprise

3. **Contenu élargi de l'EPP**

Les thématiques obligatoirement abordées :

- Compétences et qualifications
- Situation professionnelle actuelle
- Parcours professionnel du salarié
- Besoins de formation

- Souhaits d’évolution et de mobilité
- Conditions de maintien dans l’emploi
- Adaptation du poste de travail

➡ Passage d’un entretien centré « évolution/formation » à un **entretien global de parcours**.

4. **Focus sur la mi-carrière (nouvelle obligation)**

- Entretien spécifique **dans les 2 mois suivant la visite médicale de mi-carrière**
- Année des **45 ans**
- Objectifs :
    - prévenir l’usure professionnelle
    - anticiper les évolutions de compétences
    - sécuriser la seconde partie de carrière
- Rôle du manager et des RH

5. **Salariés expérimentés et fin de carrière**

- EPP renforcé dans les **2 années précédant le 60e anniversaire**
- Thématiques spécifiques :
    - conditions de maintien dans l’emploi
    - aménagements de fin de carrière
    - transmission des compétences
    - perspectives d’aménagement du temps de travail

6. **EPP et absences longues**

- EPP obligatoire après certaines absences
- **Dispense possible** si le salarié a bénéficié d’un entretien au cours des **12 mois précédant la reprise**
- Bonnes pratiques de sécurisation RH

7. **Formalisation, traçabilité et état des lieux**

- Compte rendu de l’EPP
- Engagements réciproques salarié / employeur
- Suivi des actions
- **État des lieux récapitulatif désormais tous les 8 ans**
- Risques en cas de non-conformité

Techniques pédagogiques

- Quiz de validation des connaissances
- Apports réglementaires illustrés
- Mises en situation de conduite d’EPP
- Analyse de pratiques
- Outils opérationnels prêts à l’emploi

- **Modalités d’évaluation :**
- Bilan pédagogique à la fin de la formation
- Attestation de fin de formation délivrée

- **Accessibilité aux personnes handicapées :** nous contacter

- **Tarifs :** voir dans onglet tarifs

Nathalie HOURDEBAIGT 3 rue du Docteur Charles Nogaret 64270 SALIES DE BEARN

Mobile sur tout le sud de l'Aquitaine 64 et 40 : Pau, Oloron Sainte Marie, Mauléon, Saint Palais, Navarrenx, Sauveterre de Béarn, Orthez, Lacq, Artix, Mourenx, Salies de Béarn, Peyrehorade, Bayonne, Dax, Mont de Marsan, et l'ouest de Midi Pyrénées 65 : Lourdes, Tarbes,….

- SIRET 799 174 354 00032
- Code APE 8559A Formation continue d'adultes
- Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75640444064 auprès du Préfet de la région Nouvelle Aquitaine
- Organisme de formation certifié Qualiopi pour les actions de formation.